



## 40<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012

UNEP/CMS/StC40/10.3

### FORMAT DE PROGRAMME DE TRAVAIL CHIFFRÉ DU SECRÉTARIAT DE LA CMS (Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

1. Le présent document a été préparé en réponse à des demandes des Parties souhaitant avoir une plus grande clarté concernant le travail du Secrétariat et les ressources requises à ce titre.
2. Depuis la 10<sup>e</sup> Réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP10), le Secrétariat a mené une réflexion sur un format de Programme de travail chiffré. Le Secrétariat élabore une liste détaillée des activités qu'il doit mener, basée sur les mandats existants et sur ceux émergeant de la COP10, ainsi que sur le travail nécessaire au service des divers instruments de la Convention.
3. Les activités de la liste détaillée ont été regroupées par domaines du programme et les ressources humaines (couvertes par le budget principal ou des contributions volontaires) contribuant à chacun des domaines ont été identifiées. Les domaines du programme identifiés sont les suivants :
  - Direction et gestion exécutives ;
  - Coopération et partenariats inter-agences ;
  - Science, données et programme marin ;
  - Politiques et Accords ;
  - Information, communication, sensibilisation et renforcement des capacités.
4. Après un regroupement des activités à un niveau de détail assez élevé, environ soixante domaines d'activité ont été identifiés, nombre d'entre eux devant encore être précisés. Les besoins en ressources doivent également être évalués. Avant d'aller plus avant dans cette tâche, le Secrétariat a estimé qu'il était prudent de demander conseil au Comité afin de s'assurer que le format proposé réponde aux attentes des Parties.
5. Pour faciliter la discussion avec le Comité, un avant-projet de format pour le domaine « *Information, communication, sensibilisation et renforcement des capacités* » est fourni en Annexe I du présent document.

#### **Action requise :**

Le Comité permanent est invité à formuler ses observations pour orienter le Secrétariat dans le développement d'un Programme de travail chiffré.

## Annexe I – Programme de travail chiffré (avant-projet) (extrait)

### Information, communication, sensibilisation et renforcement des capacités

N°	Activité	Coûts de l'activité		
		Financement disponible		Financement à rechercher
		Budget principal	Contributions volontaires	
1.1	Développer, renforcer et maintenir le site web de la CMS, incluant l'intégration d'une base de données dorsale et d'un système de gestion du contenu dans l'optique de fournir un contenu plus interactif, d'actualiser la présentation du site et de garantir la disponibilité en anglais, français et espagnol. De plus, utiliser la technologie du web et des réseaux sociaux pour développer des contenus ciblés sur des publics spécifiques tels que les professionnels de la conservation, la presse, les points focaux nationaux, les ONG et d'autres groupes d'intérêts particuliers.			
1.2	Développer et soutenir la production d'outils en ligne (par ex. une « boîte à outils » à l'intention des décideurs, InforMEA, un Espace de travail de la Famille CMS, le Système de rapport en ligne, etc.) afin de d'aider les Parties dans la mise en œuvre des AEM.			
1.3	Produire du matériel d'information, publications, lettres d'information, manuels, brochures, etc. adressé à différents publics et acteurs.			
1.4	Encourager une plus grande coopération entre les médias incluant l'utilisation des larges réseaux internes et régionaux du PNUE pour renforcer la diffusion élargie des clips, interviews, communiqués de presse de la CMS.			
1.5	Entreprendre des activités et campagnes de sensibilisation incluant l'organisation d'événements spéciaux, des expositions, des productions multimédia, les remises de prix Lufthansa/Museum Koenig pour des thèses, la nomination d'Ambassadeurs de la CMS et l'encouragement d'une large participation à des activités en lien avec la conservation des espèces migratrices.			
1.6	Développer des outils de renforcement des capacités (par ex. des outils d'apprentissage en ligne, des manuels, des guides, etc.) et entreprendre une gamme d'activités de renforcement des capacités visant à améliorer la mise en œuvre de la Convention (par ex. formation à la négociation, formation des points focaux nationaux, intégration des priorités de la CMS dans les NBSAP, etc.).			

Ressources humaines utilisées dans les domaines de programme		
Financement	Poste	Temps alloué (%)
Postes financés par le budget principal de la CMS		
	Administrateur chargé de l'information et du renforcement des capacités (P-4)	90
Postes financés par des contributions volontaires		
	Jeune expert associé (P-2)	100
	Jeune expert associé (P-2)	60